

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 84 (1948)
Heft: 36

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: *Cotisations. — Chez nos futurs collègues. — Boussole Recta. — Un départ. — Lausanne. — Morges. — Directeurs de chants. — Exposition A. Rouiller. — Genève: U. I. G. D.: Convocation. — Communiqué. — Neuchâtel: Nouvelles des sections: La Chaux-de-Fonds; Boudry. — Mise aux concours. — Jura: Régime de la gymnastique. — Communiqué: Semaine Suisse. — Correspondance interscolaire.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: W. Braissant: *Deux ennemis: le lièvre et le renard. — Renseignements documentaires pour le maître.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

COTISATIONS

Avant d'envoyer le remboursement postal aux quelques membres de la S.P.V. qui n'ont pas payé leur cotisation, le caissier leur rappelle qu'ils peuvent encore opérer le versement de Fr. 23.— au compte de chèques: II. 2226.

A la fin d'octobre, les cotisations impayées seront prises en remboursement. M. Mt.

CHEZ NOS FUTURS COLLÈGUES

Comme chaque année, le comité de la S.P.V. a été invité à parler aux normaliens qui vont quitter l'école cet automne. La délégation, diminuée d'une unité par la faute d'un train qui partit à l'heure, fut reçue très aimablement par M. Chevallaz, directeur. Celui-ci voulut bien encore introduire l'entretien en donnant ses impressions personnelles sur notre société et dire en termes élevés l'avantage moral qu'il y a pour un jeune maître à en faire partie dès le début de la carrière.

M. D. Kohler, se fondant sur l'article 2 de nos statuts, exposa ensuite à un auditoire réceptif les buts de la S.P.V. Ces jeunes entendirent parler des activités pédagogiques de notre corporation, de l'esprit de solidarité qui l'anime, du journal et aussi des avantages matériels (assurances, caisses de prêts et de secours).

Après avoir donné un aperçu de la lutte que la S.P.V. mène sans cesse pour améliorer la situation de ses membres, M. Kohler termina par quelques conseils à nos futurs collègues qui avaient l'air décidés à s'affilier dès leur entrée en fonctions.

Le comité remercie M. Chevallaz de cette occasion de contact qu'il veut bien renouveler chaque année. M. Mt.

AUX SOUSCRIPTEURS DE LA BOUSSOLE RECTA

Elle vous parviendra dans la première semaine de novembre. Vous voudrez bien contrôler son état en présence du facteur. (Il est normal qu'il y ait une bulle dans le liquide !!!)

B. Beauverd.

UN DÉPART

Un membre fidèle de la S.P.V. vient de se retirer après 39 ans d'enseignement dans le canton. M. Porchet, maître de travaux manuels à Vevey, a été le collègue modèle : affable, serviable, bienveillant envers les jeunes, actif dans la corporation qu'il aimait.

Les autorités lui dirent le 30 septembre, lors de sa dernière classe, combien ses qualités professionnelles furent appréciées. Le même jour, au cour d'une réunion cordiale, le corps enseignant prit congé de ce bon collègue qui continuera à s'intéresser à la S.P.V. puisqu'il se promet de relire, dès cet hiver, les vieux numéros de l'« Educateur » qu'il a conservés depuis 1909 !

Nous souhaitons une heureuse retraite à M. et Mme Porchet dans leur petite maison du Jorat : « Lou répit ».

M. Mt.

LAUSANNE

Dans une assemblée extraordinaire tenue le vendredi 8 octobre au collège de St-Roch, le corps enseignant primaire au service de la Commune de Lausanne a approuvé à l'unanimité les propositions que son comité a faites à la municipalité concernant l'indemnité lausannoise, tout en les trouvant bien modestes.

A.

MORGES — CHŒUR MIXTE DU CORPS ENSEIGNANT

Le concert a été fixé au dimanche 14 novembre ; il aura lieu au temple, avec la participation de l'Orchestre de Morges. Vous y serez les bienvenus.

Répétition : lundi 18 octobre, relâche.

« Stamm » de la Couronne : le 3^{me} vendredi du mois.

Le comité.

ASSOCIATION VAUDOISE DES DIRECTEURS DE CHANT

Le comité rappelle à ses membres la journée du mercredi 20 prochain (de 8 h. 15 à 17 h.). Que ceux d'entre vous qui n'ont, par mégarde, ou par absence, pas accepté leur remboursement, se hâtent de le retirer à la poste ! Nous terminerons probablement nos travaux par un enregistrement des œuvres travaillées sous la direction de M. Joseph Samson. (Voir Educateur du 9-10.)

EXPOSITION ARMAND ROUILLER

Notre collègue de Vuillerens, Armand Rouiller, a exposé dernièrement, à la Galerie du Capitole à Lausanne, une série d'huiles et d'aquarelles. Unanime, la critique ne lui a décerné que des éloges.

La Direction de notre Musée des Beaux-Arts ne s'est pas trompée sur la haute valeur de cette exposition, puisqu'elle a acquis l'une des toiles de notre collègue.

L'art de Rouiller est tout d'honnêteté, de minutieuse observation et de patiente communion. Point de ces artifices qui permettent une « série » plus ou moins préfabriquée. Chez Rouiller, chaque nouveau sujet a exigé une nouvelle prise de conscience. De ce fait, jamais le métier — qui est fort complet, du reste — ne prend le pas sur l'expression artistique.

Que notre collègue, qui honore notre corporation, soit ici chaudement félicité et remercié.

L. C.

GENÈVE

Notre collègue, I. Matile, l'actif et brillant correspondant genevois, a été victime, le 2 octobre, d'un très grave accident de moto. Les nouvelles sont heureusement meilleures ; au nom du corps enseignant genevois et des nombreux amis qu'il compte en Romandie, nous lui exprimons nos vœux de prompt et complet rétablissement.

G. W.

U. I. G. - DAMES

Convocation. — Chères collègues, nous avons le plaisir de vous faire savoir que M. René Jotterand, directeur d'écoles, a accepté de nous parler de l'enseignement de l'histoire. Sa conférence aura lieu le mercredi 27 octobre, à 17 h., au local de « Notre Genève », Grand'Rue 23 (1er étage).

Venez nombreuses !

Pour le comité : Bl. G.

COMMUNIQUÉ

Notre présidente a reçu la lettre suivante :

L'ouvroir de l'Union des Femmes a reçu avec une très grande reconnaissance le beau don de 400 francs de l'Union des institutrices primaires. Je vous prie donc de bien vouloir transmettre à vos collègues les plus sincères remerciements de notre comité.

Nous sommes heureuses de l'intérêt que vous montrez pour notre ouvroir ; celui-ci a déjà rendu service à bien des femmes et il est appelé à en rendre encore de plus grands si une période de chômage dans les usines privait de nouveau de travail de nombreuses ouvrières. Nous sommes donc contentes de pouvoir compter sur votre compréhension et votre aide.

Veuillez recevoir, Mademoiselle, avec mes remerciements réitérés, mes meilleures salutations.

(Signé :) La présidente, Y. Oltramare.

NEUCHÂTEL

NOUVELLES DES SECTIONS

La Chaux-de-Fonds. — Au cours de ces derniers mois, notre section a eu le plaisir de recevoir 7 nouveaux membres : Mlles Nelly Knüss, May Chappuis, Monique Zurbuchen, déjà rattachées à d'autres sections, Mlle Suzy Vogel, MM. Georges Darbre, récemment nommé à La Sombaille, et Willy Matthey, remplaçant à Martel-Dernier.

A tous, nous disons notre joie de les recevoir parmi nous et nous espérons que, tous ensemble, forts de l'appui des jeunes, nous travaillerons pour le bien de l'école et la prospérité de notre chère société.

Boudry. — Vendredi 1er octobre, la section était conviée à une conférence du *Dr A. Monard*, qui, poursuivant ses explorations dans la brousse africaine, vient de passer près d'une année dans l'ancienne possession allemande du Camérout. Il s'agissait d'étudier spécialement la faune encore peu connue de ces régions où, à travers la brousse et la forêt vierge, coule la rivière Bénoué, affluent du Niger. M. Monard, accompagné d'un de ses élèves, a parcouru tout le pays, malgré le climat peu propice aux Européens. Il en a rapporté de multiples spécimens d'animaux peu connus qui enrichissent le musée de La Chaux-de-Fonds. Il en a rapporté aussi de superbes vues qu'il fit, devant nos yeux, défiler sur l'écran.

Chose regrettable pour le conférencier, pour le comité organisateur et, surtout, pour les absents, la date choisie pour la séance ne fut pas très heureuse. Vendredi 1er octobre, c'était « la démob » du régiment neuchâtois. Certains jeunes collègues étaient encore sous l'uniforme, d'autres... tout à la joie du revoir... C'est dire que la participation à cette intéressante causerie fut plutôt faible... c'est dommage. S. Z.

MISE AU CONCOURS

La Brévine. — Poste d'institutrice dans le ressort communal.

Entrée en fonctions : immédiate ou à convenir.

Délai des inscriptions : 23 octobre 1948.

JURA

RÉGIME DE LA GYMNASTIQUE

Notre collègue Landry, député au Grand Conseil, est intervenu lors de la dernière session du parlement en reprenant cette question toujours discutée. En substance, il demandait :

La suppression de l'inspectorat cantonal de gymnastique ;

La suppression du livret d'aptitudes physiques ;

Le retour à 2 heures hebdomadaires de gymnastique.

Dans sa réponse, le directeur de l'Instruction publique a répondu en substance que l'inspectorat en question était nécessaire, mais qu'on pourrait fort bien réduire à deux heures le nombre de leçons de gymnastique.

Qu'en pensent nos collègues ?

En un temps de technique et de spécialisation comme celui que nous vivons, qui empêcherait un humoriste de demander un inspecteur cantonal de chant ou de religion ? Il lui suffirait de démontrer que la santé de l'âme est aussi importante que celle du corps...

Au sujet des examens de fin de scolarité auxquels nous assistons régulièrement, reconnaissons que les jeunes les trouvent très intéressants et s'y préparent avec plaisir ; c'est de leur âge et de leur tempérament et la vogue des sports y contribue aussi.

Quant aux heures hebdomadaires, il y a longtemps que la question est « entendue » pour la majorité des membres du corps enseignant ! Si chacun de nous donnait déjà « ses » deux heures comme il faut, tout serait bien... (C'est facile d'inscrire trois heures dans le registre !)

Reber.

COMMUNIQUÉ

A PROPOS DU CONCOURS DE RÉDACTION DE LA SEMAINE SUISSE

Le thème proposé au corps enseignant, à l'occasion de la Semaine Suisse 1948, s'intitule

« Ma profession — Ma vie — Mon pays »

Il est clair que seuls les élèves du dernier degré scolaire seront capables de saisir les relations qui existent entre ces trois termes et de rédiger une composition qui corresponde aux buts d'instruction et d'éducation qu'on se propose. C'est aussi aux élèves qui vont se lancer dans la vie le printemps prochain que la préparation de cette composition, par l'instituteur, sera le plus profitable. Les différentes relations d'ordre social, privé et économique, sautent aux yeux :

« Je ne veux pas devenir un manoeuvre ou un simple ouvrier auxiliaire, ou n'apprendre un métier qu'à moitié, dans le seul but de gagner tout de suite de l'argent. Même si mes parents ont besoin de mon appui, ou s'ils ne peuvent pas payer mon apprentissage, j'ai aujourd'hui bien des possibilités d'apprendre à fond un métier ».

Lors de la baisse de la conjoncture, ce sont ceux qui n'ont pas de métier ou qui n'ont fait qu'un apprentissage sommaire qui seront les premiers à être renvoyés et à être mis au chômage. Il en résultera un nouveau prolétariat de jeunes qui, économiquement et politiquement, constituera une lourde charge pour le pays.

« Je sais aussi que nous ne pouvons maintenir notre prospérité et lutter contre la concurrence étrangère que par un labeur acharné et en fournissant un travail de haute précision. Je veux contribuer à maintenir dans le monde le bon renom des produits suisses. C'est ainsi qu'en apprenant à fond un métier je servirai mon pays et son économie. »

Considéré de cette façon, le thème proposé vient à son heure et peut être développé de bien des manières. L'Association Semaine Suisse espère qu'instituteurs et institutrices feront participer leurs classes à ce concours. Ils recevront dans ce but le matériel nécessaire.

Semaine Suisse.

CORRESPONDANCE INTERSCOLAIRE

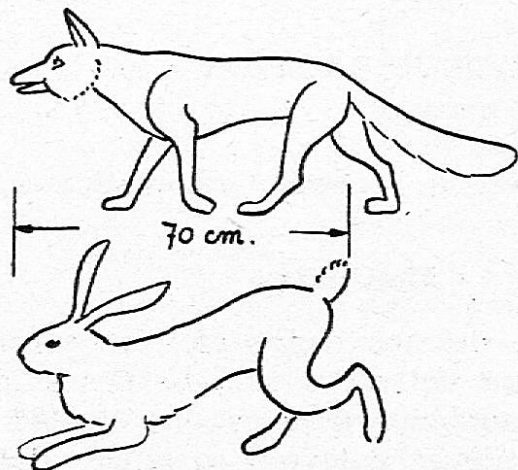
Classe du degré moyen (élèves de 9 à 12 ans) serait heureuse de trouver des classes similaires pour correspondance régulière par journal scolaire.

Prière de s'adresser à M. Pierre Crélerot, instituteur, à Cormoret (Jura bernois).

PARTIE PÉDAGOGIQUE

DEUX ENNEMIS

Un filou célèbre :
le renard



Le renard vit dans les **bois**,
les champs et les taillis.

Son pelage **brun-roux** le rend
peu visible dans les sous-bois.

Il creuse un **terrier** profond
pourvu de plusieurs sorties. Quel-
quefois, il s'empare par ruse du
terrier du blaireau.

Un citoyen timide :
le lièvre

Pauvre lièvre ! va, je te plains !
Que d'ennemis ! hommes et chiens,
Chats, loups-cerviers, martres,
[belettes,
Renards, grands-ducs, aigles,
[chouettes,
Pic et corbeau... combien encor
Dévorent le lièvre aux poils d'or !

Wildungen.

Le lièvre vit dans la **campa-**
gne, à la lisière des forêts et dans
les broussailles.

Son pelage **gris-brun** se con-
fond avec la couleur du sol.

Après avoir brouillé sa piste,
il établit un **gîte** peu confortable
au creux d'un sillon, dans les
feuilles, sous un buisson.

Les cadeaux de la nature

l'esprit
rusé

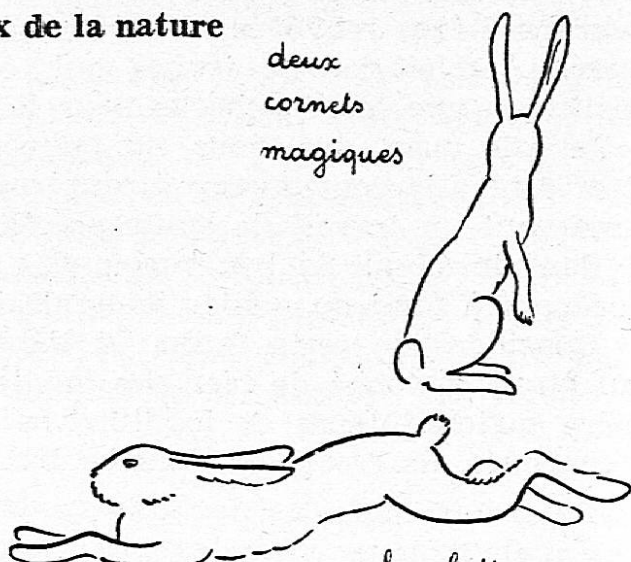
des jumelles
de première
qualité

l'odorat
excellent



deux écouteurs
perfectionnés

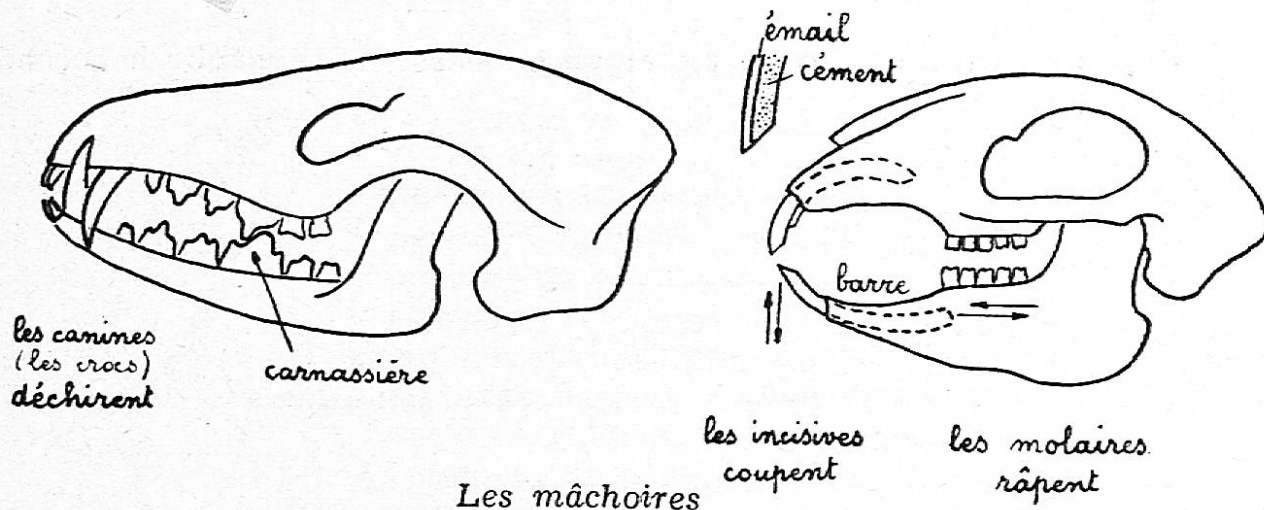
deux
cornets
magiques



les bottes
de sept lieues

le manteau
invisible





Le renard est **carnivore** comme le chien, le chat, la fouine, le lion, etc. Ses dents lui permettent de déchirer la chair, puis de la couper et de la hacher.

Le lièvre est un **rongeur** comme le lapin, la souris, l'écureuil. Ses dents lui permettent de ronger, puis de mâcher.

Bon appétit surtout,...



HORS D'OEUVRE



écrevisse



sauterelles vertes

ENTRÉES



œufs de perdrix



truite arc-en-ciel

VIANDES



croquettes



levraut chasseur



poulet mignon

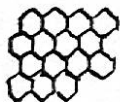
DESSERT



raisin



prunes



miel en rayon

HORS D'OEUVRE



céleri en branche

ENTRÉES



carottes nouvelles



navets au naturel

SALADES VARIÉES

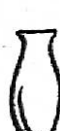


DESSERT



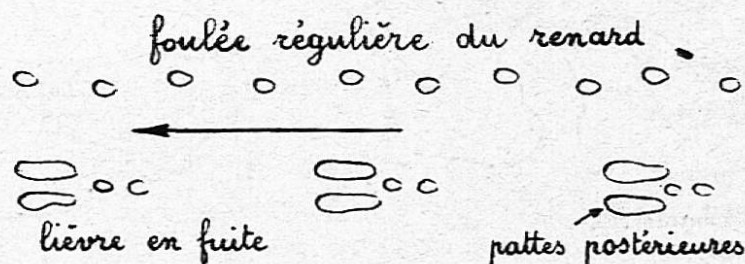
persil frisé

VIN



rosée du matin

Exercice : Un menu ayant été établi en classe, faire établir le second par analogie.



Ils ont passé par là

Fig. 3

LECTURE FOUILLÉE

Promenade

Idée générale : Un honnête bourgeois.



Roussard, le lièvre roux du bois de Valrimont, s'assura de la sécurité extérieure en dirigeant successivement vers les quatre coins de l'horizon les pointes blanches de ses oreilles rousses, comme un guerrier qui essaie son arme avant la bataille.

Puis ses pattes de derrière, longues et solides comme deux ressorts d'acier, élevèrent son derrière blanc à la hauteur de ses oreilles et le projetèrent, d'une détente sèche, à quelques pas du fourré de ronces affectionné qu'une vieille expérience lui avait fait choisir pour sa couchette d'un jour.

Par des sauts saccadés et prudents, dans la lumière veloutée et caressante de ce crépuscule de juin, il descendait vers ses lieux de sortie familiers.

En peu d'instants, Roussard fut hors du bois, et comme il se sentait protégé par les murailles élastiques de l'ombre, il évolua par son domaine avec le calme et l'aisance que procure la sécurité. Tout en tondant de temps à autre un faisceau d'herbes aromatiques, il se divertissait comme un jeune poulain, ivre de sa solitude, bondissant de touffe en touffe, rasant les haies et tournant vers le village d'où venaient encore quelques bruits fanfarons l'oreille négligente de l'être en fête plein de confiance en la vie.

D'après L. Pergaud.
De Goupil à Margot.

Lecture courante

La pêche d'Isengrin : Roman de Renard.

Maitre chasseur



Quand la nuit vient, le renard prend la piste. Il bat les environs, il rôde, il se rend compte s'il ne reste pas un poulet égaré à ravir, un dindon perché à fasciner ; et puis il se coule le plus près possible du poulailler, attentif aux rondes du chien, attendant la pleine nuit qui le couvre ou la lune qui l'éclaire. Le gloussement incessant qui sort la nuit des basses-cours, le chant du coq le renseignent, le guident. Toute clôture est franchie ou traversée, toute porte entre-baillée passée, toute fente agrandie et utilisée.

Entré dans la place, de peur que les bêtes ne lui échappent, il se hâte de les mettre à mort. Il les saigne d'un coup de dent derrière la tête. Et tout de suite, allant et venant, il emporte les plus belles dans son terrier et cache les autres aux alentours. Il viendra les chercher les jours suivants. Car, son coup fait, pour détourner les soupçons, il disparaît, abandonne ce champ d'opérations, et court à l'autre bout du pays se mettre aux aguets. Il opère en maître, sans bruit, sans une hésitation, sans un coup de croc à côté.

J. de Pesquidoux.

Dictées

Froux le lièvre

Froux est un petit lièvre abandonné. Le renard lui a mangé son père. Sa sœur a été emportée par un hibou. Sa mère l'a nourri et dorloté toute une semaine, et puis elle l'a quitté.

Il est vrai qu'elle est revenue de temps en temps au gîte pour faire téter son levraut. Elle arrivait sans bruit, faisait claquer ses oreilles l'une contre l'autre, et Froux accourait à ce signal familial.

Mais cela n'a pas duré longtemps. Au bout de trois semaines, elle est partie, pour tout de bon cette fois, et jamais plus Froux n'a entendu claquer les oreilles de sa mère.

Albums du Père Castor.

En chasse

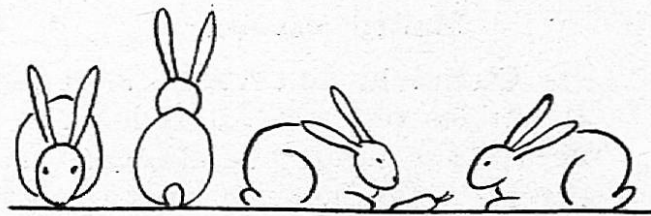
L'hiver était venu. Les bêtes grelotaient, en quête d'une nourriture de plus en plus rare.

En cette saison rigoureuse, Flibustin le renard était devenu la terreur de la forêt. Ses larcins et ses crimes ne se comptaient plus.

Un jour, Guirigui sautillait sur la mousse, à la recherche de petites prunelles bleuâtres que la gelée avait fait tomber. Flibustin, de loin, l'aperçut. Il s'approcha en tapinois, se dissimulant derrière des troncs d'arbres et, quand il se crut à bonne distance, il sauta sur la grive. Par bonheur, il avait mal calculé son élan : Guirigui put s'envoler.

D'après E. Pérochon.

Livre des Quatre Saisons.

**Dessin****Bordure :**

Arrangement libre avec trois motifs donnés.

Silhouettes (découpage) :

Compléter : scène de chasse.

**Modelage (terre ou plastiline)**

Lièvre au repos ;
lièvre à la course ;
renard et ses victimes.

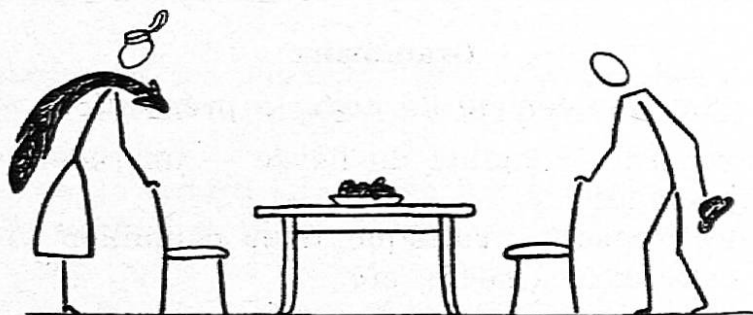
Expressions et proverbes

Poltron comme un lièvre ;
une mémoire de lièvre ;
courir le même lièvre ;
il ne faut pas courir deux lièvres à la fois ;
rusé comme un renard ;
honteux comme un renard qu'une poule aurait pris !
cet homme est un vieux renard.

Le chasseur est le plus adroit

Que préfère Madame ?
renard platiné,
renard bleu,
renard argenté,
renard du Japon ?
etc.

Les poils du lièvre pour fabriquer le chapeau de Monsieur.



Ironie

Fourrure — Civet — Feutre

Lectures récréatives

(à faire préparer en partie par les élèves)

Extraits du *Roman de Renart*.

Jolis contes NFCK série 90 : *Les deux têtes rousses*.

OSL, Gédéon le singe terrible :

Le renard qui demande l'hospitalité,

Le lièvre et le hérisson.

E. Pérochon, Livre des quatre saisons : *Les tribulations d'un lièvre aux oreilles noires*.

Albums du Père Castor : *Froux le Lièvre*.

Récitation

La Fontaine : *Le renard et la cigogne* ; *Le lièvre et la tortue*.

Chant

Lièvre craintif : Harm. G. Doret (Chante Jeunesse, p. 33).

Gymnastique

Jeux : *Le renard, le coq et les poules*, Manuel fédéral, p. 106 ; *La balle au chasseur*, idem, p. 108.

Vocabulaire

Qualités, défauts

La ruse, l'adresse, l'élégance, la patience, la prudence, la malice, la mémoire, la vigilance, la crainte, l'intelligence, la hardiesse, le courage, l'insolence, la frayeur, la maîtrise, la témérité, la rapidité, la résistance, la timidité, etc.

a) distinguer les défauts des qualités ;

b) lesquels s'appliquent au renard... ; au lièvre ?

c) rechercher les adjectifs qualificatifs qui en sont dérivés.

Associations de mots

(nom et adj. qualificatif)

un renard rusé... prudent...
bleu... etc.

des yeux perçants, des dents pointues, le crâne allongé, d'excellentes oreilles, une queue touffue, un joli renardeau, etc.

un lièvre craintif... attentif...
peureux... etc.

un levraut abandonné, la queue courte, des incisives tranchantes, le corps souple, les pattes silencieuses, etc.

Grammaire

Le complément de nom, la préposition

Le flair du renard — l'agilité du lièvre — un renard de la forêt — un lièvre des montagnes ;

la variété des repas — l'attaque d'un poulailler — du céleri en branche — des betteraves à sucre, etc.

Composition

Les verbes expressifs

Que fait le renard ?

Egorger, dévorer, tromper, déchiqueter, se régaler, guetter, flairer emporter, saigner, se glisser, se couler, ramper, se faufiler, surveiller, etc.

Que fait le lièvre ?

Ronger, grignoter, croquer, bondir, filer, détalier, se cacher, se blottir, se réfugier, écouter, trotter, fuir, déboucher d'un buisson, etc.

Exercice : Avec les verbes soulignés, qui construira les plus belles phrases ?

Essais personnels

Je suis le rusé renard. — Je suis le lièvre craintif.

ENCORE QUELQUES RENSEIGNEMENTS DOCUMENTAIRES

POUR LE MAÎTRE

Le renard

Aucun mammifère n'est aussi célèbre que cet emblème de la ruse, de l'adresse, de la malice, de la chevalerie de bas étage. Les proverbes parlent de lui, la fable raconte ses prouesses, la poésie le célèbre.

Le renard a la tête large, le museau long et pointu, les yeux obliques à pupille ovale. Sa fourrure fait paraître son corps épais, mais il est élancé et vigoureux. Il a les pattes minces, la queue longue et touffue. Le pelage abondant, serré et de la couleur la plus appropriée à la vie de brigandage qu'il mène, s'harmonise avec la teinte générale des forêts, des broussailles, des champs et des rochers.

Le renard est un animal accompli dans son genre. *Intelligent*, doué d'une excellente mémoire, il est inventif, patient, résolu, excellent sauteur ; il rampe, il nage, il marche sans faire de bruit ; bref, il réunit toutes les conditions voulues pour être un filou de mérite ; il a même l'humour, la nonchalance blasée, les manières engageantes d'un véritable artiste en escroquerie.

Le renard creuse un terrier profond, percé de plusieurs issues ; il choisit de préférence, pour s'établir, la lisière d'un épais fourré, le penchant d'une colline rocailleuse où la nature ait déjà fait en partie les frais de son logement. Souvent il ne le creuse pas lui-même, car il a trop d'imagination et de sentiment poétique pour se livrer à un travail monotone et pénible. Par la force ou la ruse, il s'empare des terriers des lapins ou des blaireaux, qu'il élargit et approprie à son usage. Les terriers multiples du renard sont disposés autour d'un terrier principal ; les

couloirs communiquent les uns avec les autres par des galeries transversales, et ont diverses ouvertures ; un seul couloir aboutit à la chambre terminale ou donjon.

Au crépuscule, *le renard se met en campagne*. Il s'avance lentement, se traîne sur le ventre, se glisse à travers les haies et les buissons, en ayant soin de tenir toujours le nez au vent. Il regarde, écoute, observe et sait profiter du résultat de ses observations. La ruse lui est devenue une seconde nature.

Le renard se nourrit de tout, depuis le chevreuil blessé jusqu'à l'insecte et à la chenille ; les mulots et les campagnols forment le fond de ses repas. Il est détesté des chasseurs, car il détruit les lièvres et les lapins ; il recherche les nids de perdrix et de cailles, prend la mère sur les œufs dévore également ces derniers. Au reste il n'a pas le goût difficile et, faute d'autre proie il sait fort bien se contenter de serpents et de crapauds. Seul de tous les animaux carnassiers, il ose affronter les piquants du hérisson. Il réussit à surprendre des oiseaux. Il saccage les poulaillers. Il attrape souvent dans les ruisseaux limpides quelque truite ou des écrevisses qu'il aime beaucoup.

Le renard est un hôte habituel des jardins ; il y attrape des saute-relles, des hannetons, des vers blancs ; il mange des poires, des prunes et autres fruits. Il apprécie le miel comme une véritable friandise.

Au besoin, il se nourrit de charognes, de coléoptères, de guêpes, d'abeilles. Il trouve ainsi toujours de la nourriture et ne souffre de la faim que lorsqu'une forte neige lui rend la chasse trop difficile.

Toutes les fois qu'il le peut, le renard emporte ses victimes. Chaque pièce est déposée dans un lieu différent et souvent à des distances considérables, tantôt au pied d'une haie, tantôt dans un trou creusé à la hâte. C'est là qu'il ira les chercher au besoin, et il ne manque pas de reconnaître la place, souvent 3 ou 4 jours après.

Dans toutes ses expéditions, sa sûreté personnelle est son premier souci. Celle-ci assurée, il montre une témérité et une hardiesse insolente.

L'amour du renard pour ses petits est remarquable. Au commencement de mai, la femelle met bas dans son donjon 3 à 6 petits. Le père et la mère sont dès lors continuellement en chasse, soit ensemble, soit séparément.

Un mois après leur naissance, les petits dont le pelage est gris-roux et laineux sortent du terrier, se chauffent au soleil, jouent entre eux ou avec leur mère. Les parents leur apportent des proies, surtout des animaux vivants, des souris, de petits oiseaux, des grenouilles, des insectes ; leur mère leur apprend à les attraper, à les torturer, à les dépecer.

En juillet, les petits accompagnent leur mère dans ses expéditions ou chassent même tout seuls. Ils ont déjà toutes les manières des vieux : leur long museau est sans cesse à flairer par terre ; leurs fines oreilles se dressent ; leurs petits yeux verts, louches et brillants, fouillent le taillis. A la fin de l'automne, ils sont devenus des chasseurs accomplis ; ils se séparent de leur mère et deviennent complètement indépendants. Dans la jeunesse, l'imprudence et l'étourderie leur feront peut-être faire de fausses démarches ; puis mettant à profit leurs multiples sensations, ils se perfectionneront et deviendront bientôt de « fins renards ».

Le lièvre

Le poil rude du lièvre a, dans son ensemble, la couleur de la terre. Le dos est brun-jaune moucheté de noir, le ventre blanc. La couleur est variable, mais toujours en harmonie avec le milieu, ce qui permet à l'animal d'échapper facilement aux regards.

Les campagnes fertiles au voisinage des forêts, les premiers versants boisés des montagnes sont les lieux que le lièvre préfère.

C'est un animal plutôt nocturne que diurne quoique par les beaux jours d'été on puisse le voir, le soir et le matin, courir dans les champs. Il aime beaucoup les choux et les navets, le trèfle, le blé, et semble avoir un goût particulier pour le persil. En hiver, il peut causer de grands dégâts dans les pépinières en rongant l'écorce des jeunes arbres.

Jamais un lièvre ne se rend directement à l'endroit où il veut se gîter ; il le dépasse un peu, revient, le dépasse de nouveau, fait un bond de côté, et n'arrive enfin à l'endroit où il veut s'arrêter qu'en faisant un grand saut.

Pour préparer son gîte, le lièvre creuse dans le sol une cavité de 5 à 8 cm. de profondeur, assez longue et assez large pour qu'on ne voie qu'un peu du dos de l'animal. Il se tourne, la tête sous le vent.

Lorsque le lièvre est fort et en bonne santé, il échappe presque toujours aux poursuites de ses ennemis, qu'il dérouté par ses zigzags et ses crochets. Avec ses membres postérieurs plus longs que ceux de devant, l'animal peut mieux courir en montant qu'en descendant. *Il trouve son salut dans la rapidité et la durée de sa course.*

Le lièvre a peur de tout objet inconnu. L'ouïe est le sens le plus développé ; son odorat n'est pas mauvais, mais sa vue est faible. Toutes ses facultés intellectuelles sont dominées par la prudence et la vigilance. Le moindre bruit, le vent qui souffle à travers les branches, une feuille qui tombe, suffisent pour troubler son sommeil et attirer toute son attention. Un lézard, le coassement d'une grenouille le font fuir de son gîte.

Maman lièvre ne reste avec ses petits que cinq ou six jours, puis les abandonne à leur sort. De temps à autre seulement, elle revient à l'endroit où ils sont, les appelle en faisant battre ses oreilles l'une contre l'autre, et leur donne à téter. En cas de danger elle fuit au loin. En général, le peu d'attachement de la mère pour ses petits est la principale cause de la mort d'un grand nombre de levrauts. A cause de leurs nombreux ennemis et malgré une grande fécondité, les lièvres sont en nombre modéré ; et les dégâts qu'ils occasionnent n'égale pas le plaisir qu'ils procurent aux chasseurs et aux gourmets.

Ouvrages à consulter :

A.-E. Brehm : *Les mammifères.*

Albums du Père Castor : *Froux le lièvre.*

Petits Atlas du naturaliste : *Mammifères, reptiles et batraciens de la Suisse.*

W. Braissant.

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Cours pour la formation des maîtres et maîtresses de gymnastique et de sport

Sous les auspices du Département de l'Instruction publique et des Cultes du canton de Vaud, l'Université de Lausanne organise des cours pour la formation des maîtres et maîtresses de gymnastique et de sport.

Ces cours ont pour but de préparer théoriquement et pratiquement les candidats aux examens pour l'obtention du **diplôme fédéral No 1 de maître de gymnastique et sport**, selon le Règlement d'examen du Département militaire fédéral du 10 janvier 1947 et le Règlement annexe de la même date, fixant les conditions de l'examen d'aptitudes physiques des candidats au diplôme fédéral susmentionné.

L'organisation des cours universitaires est la suivante :

Direction : M. Robert Tharin, inspecteur cantonal de gymnastique au Département de l'Instruction publique et des Cultes.

Secrétariat : L'inspectorat cantonal de la gymnastique au Département précité.

Durée et périodes des cours : Pour les rendre accessibles à chacun, les cours sont répartis sur **deux ans**.

Ils comprennent :

1^o par année : 36 séances théoriques et pratiques de 4 heures, d'un **mercredi après-midi** chacune.

Au total : 72 mercredis après-midi.

2^o **2 cours universitaires d'été** (période juillet-août) ;

première année : un cours théorique et pratique de 18 jours consécutifs ;

deuxième année : un cours pratique de 12 jours consécutifs.

3^o **1 cours de patinage** d'une vingtaine de leçons données en hiver à la patinoire de Montchoisi, à Lausanne, les mercredis d'entraînement, de 18 h. 30 à 20 h.

4^o **3 cours de ski** d'une semaine chacun, dont 2 cours de ski d'hiver (janvier) et 1 cours de ski de printemps (avril).

5^o **1 excursion de 3-4 jours**, le premier été seulement, pour travailler la technique de l'excursion et du plein air.

En outre, selon l'art. 12 du règlement d'examen, l'obtention du diplôme est subordonnée à l'accomplissement d'un cours de 2 à 3 semaines à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin.

Ce cours a lieu pendant l'été de la deuxième année de préparation universitaire.

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT

(réparti sur les deux ans)

Branches	Nombre d'heures	Professeurs
Anatomie	30	Prof. Dr N. Popoff
Physiologie	30	Prof. Dr Petitpierre
Hygiène	30	Dr J. P. Chapuis
Histoire de la gymnastique	20	Prof. P. Kouth
Gymnastique médicale et mécanisme du mouvement	15	Dr P. Martin
Méthodologie	30	R. Tharin
Leçons pratiques d'enseignement	50	R. Tharin et autres professeurs

Suite au verso

Branches	Nombre d'heures	PROFESSEURS
Gymnastique garçons	60	N. Yersin
Gymnastique filles	60	D. Blanchet
Athlétisme	50	C. Bucher
Gymnastique aux agrès	60	R. Gruaz
Jeux	40	C. Bucher
Natation	40	N. Yersin

Ouverture des cours : Début de novembre 1948, si le nombre des inscriptions est suffisant.

Conditions d'inscription : Les conditions requises pour la participation aux cours universitaires sont celles exigées par le Règlement d'examen du 10 janvier 1947 pour les candidats au diplôme No 1 de maître de gymnastique et de sport, à savoir :

être porteur d'un brevet cantonal d'enseignement primaire ou secondaire, ou d'un certificat de maturité reconnu (maturité fédérale, baccalauréat classique ou scientifique, maturité commerciale, etc.).

En outre, et au moment de l'examen, les candidats qui ne possèdent pas de brevet d'instituteur doivent prouver qu'ils ont suivi des cours de psychologie générale.

La direction des cours se réserve le droit de conditionner l'admission de tout candidat aux cours à la réussite d'un examen préalable et sommaire d'aptitudes physiques dont les conditions sont arrêtées par la conférence des professeurs de branches pratiques.

Auditeurs : Les personnes qui ne sont pas au bénéfice d'un des titres exigés peuvent être admises à suivre les cours à titre d'auditeurs.

Les conditions de finance, d'examen préalable, de régularité de fréquentation et de discipline sont les mêmes que pour les candidats régulièrement inscrits.

Le nombre des auditeurs peut être limité par la direction des cours.

Finances d'inscription : Les participants admis à suivre les cours (auditeurs compris) doivent verser une finance d'inscription de **Fr. 50.—** par année, payable à l'avance.

En outre, un émolument d'examen de **Fr. 50.—** sera demandé à la fin du cours, avant les examens.

Renseignements : Toute demande de renseignements complémentaires est à adresser, par écrit, au secrétariat des cours (voir ci-dessus).

Délai d'inscription : Les inscriptions pour la prochaine session (novembre 1948 à octobre 1950) doivent être adressées à la direction des cours jusqu'au 30 octobre 1948, dernier délai.

Les candidats joindront à leur inscription une brève biographie, avec indication des études faites.

Le directeur des cours : **R. Tharin.**

ECOLE PRATIQUE EMILE BLANC

LAUSANNE - Place Bel-Air 4 - TÉLÉPHONE 2 37 22

Directeur : Emile Blanc, professeur diplômé,
ancien sténographe aux Chambres fédérales et au Grand Conseil vaudois

1^{re} école de sténo-dactylographie, fondée à Lausanne en 1898
Branches commerciales - Langues

Ouverture du Cours-Ecole: Lundi 10 janvier à 14 h.

Durée: 3, 6 mois ou plus - Cours privés

Pour votre

intérieur soigné

nos spécialités d'entretien et de nettoyage

EREA

RUMPF AUBORT & Co

DROGUERIE

MONTREUX

Un bon cigare de l'industrie romande

fort et léger

CIGARE DE MONTHEY

DE LAVALLAZ & Cie S.A., MONTHEY

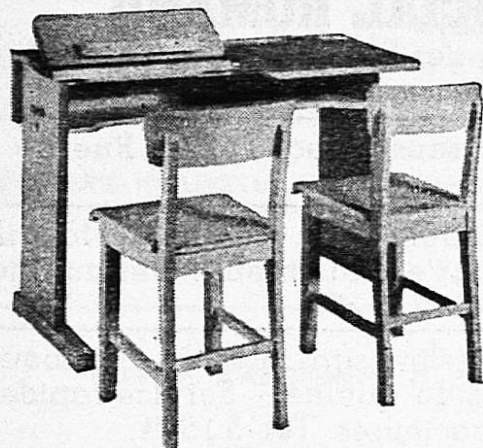


Les flocons de savon

ALPINA

s'emploient aussi à froid

SAVONNERIE DE VILLENEUVE S.A.



Hunziker Söhne

THALWIL

Tél. 051.92.09.13

La fabrique suisse de meubles d'école
(fondée en 1880)

vous livre des **tableaux noirs**,
tables d'écoliers

à des conditions avantageuses

Demandez nos offres



Salles pour
banquets
et sociétés

Stamm SPV

LAUSANNE

G. Eisenwein

Costumes - Blouses - Lingerie - Bas
Pullover - Gilets - Sous-vêtements

Weith
R. DEBOURG
LAUSANNE

...la maison des beaux tricotés



*Comme un Miroir...
Notre collection reflète
les images multiples de la
Mode*

aux Nouveautés
PLACE PALUD LAUSANNE



**BITTER DES
DIABLERETS**

L'APÉRITIF PARFAIT

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions Chrésiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue
recommande ses restaurants à

Colombier (Ntel): Restaurant sans alcool D.S.R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

Lausanne Restaurant de St-Laurent - Au centre de la ville (carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Restauration soignée - Menus choisis et variés. Tél. 2 50 39.

Neuchâtel Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide - Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur: André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin: G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

IMPRIMERIE NOUVELLE CH. CORBAZ, S.A., MONTREUX, Place du Marché 7, Tél. 6.27.98

Chèques postaux 11 b 379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse Fr. 10.50; Etranger Fr. 14.-

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique



- Les couleurs de l'arc en ciel sont ? ...
 • Chez Rochat le teinturier de Lausanne

TEINTURERIE ROCHAT S.A. LAUSANNE

24/26 AVENUE DE LA HARPE

Envois soignés partout

La bonne adresse pour votre ameublement

**Choix de 100 mobiliers neufs
du simple au luxe**

MAURICE MARSCHALL, DIRECTEUR

Meubles occasion provenant des échanges, à bon compte. Exposition séparée. Magasin face église des Terreaux au bt du trot. Métropole.

LAUSANNE



APPRENTISSAGE de MENUISIERS et D'ÉBÉNISTES

L'Ecole des Métiers de la Ville de Lausanne, 73, rue de Genève, forme, par un apprentissage complet dans la section des industries du bois, des **menuisiers et des ébénistes.**

L'enseignement théorique est coordonné avec le travail pratique effectué dans des ateliers munis d'un outillage moderne.

Les inscriptions seront prises jusqu'au 31 décembre 1948. Les examens d'admissions auront lieu le 11 janvier 1949. Début d'écolage mi-avril.

La Direction de l'Ecole est à disposition pour faire visiter les installations de l'Ecole des Métiers, pour donner des renseignements complémentaires et envoyer programmes et feuilles d'inscription. Téléphone 4 44 24.